

Ce document est extrait du règlement graphique
du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole pour améliorer la lecture.
Seuls les plans du règlement graphique du PLUm sont opposables.

Plus d'informations : <https://plu.clermontmetropole.eu>

5.2 PLANS THÉMATIQUES

PLAN DES STATIONNEMENTS

PLUI APPROUVÉ LE 19 DÉCEMBRE 2025

